

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

- . le PV du CM du jeudi 6 juillet a été validé
- . Réfection et arrosage terrain de foot : le conseil valide les travaux de réfection et d'installation d'un arrosage automatique au terrain de foot, ainsi que l'installation d'une cuve de 30 000 litres afin de récupérer les eaux de toit de la halle des sports.
- . Projet Mairie : une rencontre a eu lieu avec un cabinet d'architecte. Un deuxième sera contacté afin d'avoir plusieurs avis sur les travaux, (rénovation de l'existant ou reconstruction à neuf)
- . Travaux chemin de Chaffé : le conseil valide le devis de l'entreprise Treille et sollicitera une subvention pour financer ces travaux
- . le droit de préemption voté lors de la séance d'avril 2023 a été refusé par les services de la Sous-Préfecture car la délibération était trop imprécise. Une nouvelle délibération a été adoptée par le conseil municipal
- . téléphonie : le conseil valide la proposition de la société Nomotech afin de regrouper le parc téléphonie-fibre chez un même fournisseur